



À NOISY #Respirons !

Le collectif de citoyennes et de citoyens **de gauche et écologistes**

EMMANUEL CONSTANT

CANDIDAT À L'ÉLECTION MUNICIPALE À NOISY-LE-GRAND



Centre *de* Santé Municipal

Créer un centre municipal de santé



Génération
ÉCOLOGIE

 **LES ÉCOLOGISTES**
EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

 **CAP21**
Inseparabillement citoyen
Institutions pour une République

 **L'APRÈS**
ensemble pour l'unité

 **Le Parti
socialiste**

À NOISY #Respirons!

Le collectif de citoyennes et de citoyens de gauche et écologistes

Nous le constatons tous et toutes au quotidien : **il y a de moins en moins de médecins à Noisy-le-Grand.** Combien d'entre-nous n'ont pas, de médecins traitants ? Combien d'entre nous n'arrivent pas à trouver un spécialiste, un ORL, un cardiologue, un dermatologue ?

Depuis 10 ans, alors que la population a augmenté de près de 9 000 habitants, Noisy-le-Grand a perdu près de la moitié de ses médecins généralistes. Mme Marsigny a échoué à faire venir des médecins. Ils ont laissé tomber notre droit à la santé.

Nous proposons la création d'un centre municipal de santé.

Un centre municipal de santé (CMS), c'est un centre de santé géré par la commune. Les professionnels qui y exercent sont salariés de la commune.

Un CMS permet :

- De garantir aux médecins des conditions d'exercice favorables et confortables
- Aux patients des tarifs conventionnés sans dépassements, le tiers payant et des prix encadrés pour les actes non remboursés, limitant ainsi l'avance de frais
- De développer un réseau local de santé, incluant les médecins de ville, les hôpitaux, mais aussi la médecine scolaire et toutes les structures de prévention.

Comment financer ce CMS ?

- D'abord par la sécurité sociale qui, au même titre qu'en médecine libérale, assure la rémunération des médecins

Ensuite, il existe un ensemble de dispositifs de financements complémentaires :

- Par les collectivités territoriales par exemple pour la Région avec « l'aide régionale aux structures d'exercice collectif »
- Par l'État, avec les appels à projet de l'Agence Régionale de Santé, les aides spécifiques pour les quartiers prioritaires « politique de la ville ».

Une question ? Vous souhaitez être informé·e de nos actions ? Une envie de découvrir plus en profondeur notre programme ?

Scannez le QR code

